loppés (Gorgones, Vermets, Strombe, Palétuviers), appartiennent aux genres *Hippospongia* Schulze, *Euspongia* Bronn, *Pachychalina* Schmidt, etc.

M. le professeur E.-T. Hamy fait hommage à la Bibliothèque d'un ouvrage intitulé : *Étienne Geoffroy Saint-Hilaire. — Lettres écrites d'Égypte à Cuvier, Jussieu, Lacépède, Monge, Desgenettes, Redouté jeune, Norry, etc., aux professeurs du Muséum et à sa famille.* Ces lettres ont été recueillies et publiées avec une préface et des notes par M. le Dr E.-T. Hamy.

COMMUNICATIONS.

La haute Côte d'Ivoire occidentale,

par M. C. Van Cassel.

Le décret de dislocation du Soudan français (17 octobre 1899) attribua à la Côte d'Ivoire (possession française) les territoires autrefois dénommés extrême sud Soudanais. Ils font, à vrai dire, partie de l'hinterland naturel de la Côte d'Ivoire, et leur débouché rationnel est l'océan Atlantique. Mais des années s'écouleront encore avant que les postes de la Côte établis sur une simple bande de terrain puissent communiquer avec les postes septentrionaux de la colonie. Seule, une voie de pénétration semble établie dans la partie orientale du territoire, qui relie Kong à la mer; encore sa sûreté est-elle parfois compromise par l'hostilité irréductible des habitants de la région intermédiaire. Dans la partie occidentale, les missions se sont succédé pendant ces dernières années : Mission Bailly, massacré en 1889; mission Blondiaux 1897, qui atteignit le village de Man et explora tout le Mahou, le Caragua, le Toura-Dougou, mais ne put rejoindre la mission Eyssèric venue du Sud jusqu'au Bandama rouge; mission Woelffel (1899) qui fut rappelée après huit mois de luttes dans les pays Blolos, Yarros, Dans et Ouobès. Mais toutes, sauf une, se sont heurtées à l'opiniâtreté des indigènes, fermement décidés à repousser par tous les moyens en leur pouvoir nos tentatives de pénétration.

Plus heureuse que ses devancières, la mission Hostains d'Ollone, partie de la Côte en 1898, atteignit, en décembre 1899, le poste soudanais de Beyla (aujourd'hui haute Guinée), mais elle avait dû s'éloigner à l'Ouest de

sa ligne d'opérations et arrivait au Soudan après une pénible exploration de l'hinterland libérien.

La haute Côte d'Ivoire occidentale paraît se diviser, au point de vue physique, en trois zones distinctes que les dénominations suivantes désignent très simplement : une zone de plaine jusqu'à huit degrés vingt-cinq minutes environ l. n., une zone intermédiaire où l'approche de la forêt se manifeste par des végétations de plus en plus denses pendant quatre-vingt kilomètres ; une zone forestière qui commencerait au Sud du huitième degré (par sept degrés cinquante minutes l. n. environ) pour s'étendre vers la côte sur une étendue variable. Cette troisième zone encore peu connue était, il y a deux ans, tout aussi mystérieuse pour nous que pour les noirs du Sud soudanais eux-mêmes. Aussi parlerons-nous beaucoup plus longuement, dans ces notes, de la forêt et de ses habitants dont les mœurs sauvages sont d'un intérêt particulièrement vif.

1. Région de plaine.

La brousse présente ce même aspect désolé des plaines soudanaises; de hautes herbes brûlées par le soleil recouvrent un sol rougeâtre très ferrugineux et très rocailleux qui reparaît partout où l'incendie, si fréquent dans ces parages, a tout dévoré sur son passage. Çà et là, des arbrisseaux rabougris et sans feuilles, au tronc calciné, des rochers et des termitières émaillent la lande roussie. Au bord des marigots, quelques arbres verts abritent un bouquet de Palmiers jaunis et de Bananiers effilochés. Les villages, installés à proximité de l'eau, étaient autrefois beaucoup plus nombreux et plus riches; mais les bandes de Samory [1] ont à maintes reprises dévasté le pays; les razzias du farouche almany n'épargnaient rien. A ce point que, dans toute la région, on estime actuellement que la population a diminué des deux tiers; elle n'est plus guère aujourd'hui que d'un habitant par kilomètre carré.

Ces populations sont d'origine malinkée, comme leurs voisins de la Haute-Guinée et des territoires militaires: elles en parlent le dialecte; cependant, dans la partie orientale du pays, elles paraissent dépendre du Djimini et seraient alors de race et de langue cènofos. Les indigènes sont, en parties à peu près égales, musulmans et fétichistes; les uns dirigés par leurs marabouts, fanatiques souvent dangereux, les autres par leurs sorciers. Leur caractère paraît plus sournois que celui des Malinkès de la Haute-Guinée; ils sont, en tout cas, plus réfractaires à la civilisation. En 1900, il y eut encore, dans la région du Sèguela, des rébellions partielles que nos tirail-

[1] La haute Côte d'Ivoire fut le théâtre de nos dernières luttes contre Samory. La colonne du commandant de Lartigue, après une série de sanglants combats, acheva sa défaite, et Samory fut déporté au Gabon français, où il est mort.

leurs durent réprimer par la force. C'est presque toujours la rentrée de l'impôt qui amène les difficultés entre l'administration française et les naturels; nous avons supprimé les exactions des roitelets locaux, nous assurons aux noirs aide et protection dans la vie quotidienne et dans leurs entreprises agricoles ou commerciales. Sous la direction de nos officiers, des routes et des marchés approvisionnés d'articles européens ont été créés, d'anciens villages détruits par les Sofas (guerriers) de Samory reconstruits.



(Extrait des *Lectures pour tous*, Hachette et Cie.)

A la place des taxes énormes que percevaient les anciens chefs du pays, nous avons frappé les indigènes d'un impôt personnel beaucoup moins lourd (deux francs par tête environ). La grande majorité des indigènes s'y sont soumis d'autant plus volontiers qu'ils bénéficiaient dans une large mesure de ce nouvel état de choses; les rebelles ont peu à peu compris à leur tour, et l'impôt rentre aujourd'hui sans incident aux dates fixées, soit en argent, soit en nature (caoutchouc, ivoire, grains ou journées de travail).

La région produit en abondance du caoutchouc que les indigènes se sont décidés à récolter sur nos indications, sur nos injonctions même, car, en 1898, le plus grand nombre ignorait la valeur de ce produit. Le commandant du cercle de Touba, constatant dans la brousse la présence des lianes gohines, rassembla les chefs pour leur expliquer ce qu'ils avaient à faire, eux et leurs administrés, pour gagner sans effort des sommes considérables; mais la force d'inertie, l'incurable insouciance des nègres l'obligea, l'année suivante, à employer un procédé plus énergique. Il menaça chacun des chefs d'une forte amende si, dans un certain délai, ils n'amenaient pas tant au poste que sur différents marchés (Maninian entre autres) telle quantité de caoutchouc. Au jour dit, les caravanes des villages apportèrent le produit de la récolte et les chefs furent fort étonnés de recevoir des sacs d'argent en échange de leur marchandise. Désormais convaincus, ils continuent à faire inciser les Gohines de leur territoire, en observant toutefois les instructions que nos administrateurs leur ont données pour éviter la disparition des précieuses Lianes[1].

Des postes ont été créés à Odienné, Touba, Kani, Koro, Tombougou, Tiemou, Sèguela, où résident nos officiers, assistés de sous-officiers. Sous leurs ordres, des tirailleurs indigènes assurent la police du pays, tandis que des agents politiques à notre service se tiennent, par de fréquentes tournées, au courant de tous les événements intéressants. Plus tard l'administration militaire cédera la place à l'administration civile. Le chef-lieu de toute la région est Touba, capitale du Mahou; ce poste fut fondé en 1897, par le lieutenant Blondiaux, entre deux remarquables explorations dans le Sud. Il sut, par une habile diplomatie en même temps que par la simple manifestation de notre force, faire accepter sans lutte notre établissement définitif.

La défaite de Samory, plus récente, força l'admiration et le respect des indigènes obligés de subir, sans espoir de jamais s'y soustraire, son joug odieux. Cet heureux événement fut aussi pour notre influence du meilleur effet. Touba, qui est actuellement un centre important de ravitaillement, paraît appelé à un grand développement : c'est en effet le poste le plus voisin de la zone forestière que nous coloniserons sans nul doute avec le temps. Il est également à proximité de la rivière Sankarany, navigable pour les petites embarcations pendant quatre mois de l'année et qui rejoint le Niger non loin du poste de Bamako, point terminus du chemin de fer en cours d'exécution du Sénégal au Niger.

2. La Zone intermédiaire.

L'aspect du pays se modifie subitement : dans le lointain, un horizon de montagnes se perd dans la brume, de profondes vallées longent ou coupent

[1] Le caoutchouc vaut dans le pays 2 fr. 50 le kilog.; il se vend aujourd'hui 8 francs en Europe, purgé des matières étrangères qu'il contenait.

les chemins, ombragées de grands arbres verts. Partout, de l'herbe, fraîche clairsemée de termitières grises, champignons monstrueux ou pains de sucre gigantesques; au hasard des sources, une foule de ruisseaux coulent très clairs sur un lit de cailloux et de sable fin.

Le voyageur venu du Nord est tout étonné de rencontrer l'ombre et la fraîcheur après tant de pénibles étapes à travers les landes dénudées. Les villages s'annoncent de loin par une colonne de fumée s'élevant au-dessus des arbres; on les trouve toujours au milieu d'une végétation très dense, où les arbres fruitiers se mêlent aux essences forestières. Ces arbres fruïtiers sont : le Kolatier, le Bananier, l'Oranger et le Papayer (1); parmi les essences rustiques, le Karité dont les indigènes tirent un beurre comestible renommé et le Palmier à huile paraissent les plus intéressants. C'est à l'exploitation de ces richesses végétales que les habitants consacrent tout leur temps, et le bénéfice appréciable qu'ils en retirent suffit à les faire vivre. Les colporteurs venus du Nord apportent sur leurs marchés les étoffes, les armes, le sel, les bestiaux et les objets de première nécessité qu'ils ne veulent pas fabriquer eux-mêmes; ils remportent en échange les Kolas, l'huile de palme et les captifs des gens du Caragua, du Touradougou et du pays Dioula (2).

Les naturels de la zone forestière, eux-mêmes, y vendent directement ou par intermédiaires le produit de leurs récoltes. Ce perpétuel contact avec les populations malinkées du Mahou a transformé les mœurs des indigènes, qui vivent de la même vie que leurs voisins du Nord et parlent le plus souvent la même langue.

L'une des deux grandes richesses du pays est l'huile de palme; les indigènes la tirent d'une espèce de Palmier très commun dans toute la région où il pousse à l'état sauvage; le fruit de ce Palmier fournit une huile épaisse de couleur rouge-orange, d'un goût et d'une odeur plutôt désagréable, mais les noirs en sont très friands et l'emploient dans tous leurs mets. Il s'en consomme dans toute l'Afrique occidentale de grandes quantités, mais c'est surtout au sud du huitième degré qu'est située la zone de production (3).

Quant aux Kolatiers, la forêt et ses approches sont leur zone de prédilection; aussi les indigènes les cultivent avec grand soin et en plantent

(1) Le Papayer est un arbre de petites dimensions; ses fruits, d'une saveur très agréable, ressemblent aux pastèques comme goût et comme forme. Le suc qu'ils contiennent est un digestif puissant dont on a extrait la Papaïne, d'usage pharmaceutique courant.

(2) Les principaux centres sont Guèaso, Gangoualé, Touna, Lantui et Massala, que le lecteur trouvera aisément sur le croquis sommaire joint à ces notes.

(3) Les amandes de palme sont à la Côte l'objet d'un commerce considérable, et les matières grasses, très demandées sur les marchés européens, atteignent des prix suffisamment rémunérateurs.

sans cesse de nouveaux pieds. Chaque année, des quantités considérables de Kolas partent pour les pays du Nord; leur valeur augmente avec les distances, car il faut conserver aux fruits leur fraîcheur du premier jour. Les colporteurs y arrivent en les enveloppant de larges feuilles qu'ils humectent fréquemment d'eau, en cours de route; si bien que ces soins de tous les instants obligent les marchands à élever les prix à mesure qu'ils s'éloignent du lieu d'origine: sur les marchés du Mahou, des noix achetées un centime pièce se vendent déjà le double, pour atteindre dans le nord du Soudan trente et quarante centimes. Tous les noirs de l'Afrique occidentale connaissent (sans se les expliquer par la caféine qu'elles contiennent) les propriétés toniques des Kolas : ils en sont tous grands amateurs.

3. La Zone forestière.

La zone forestière paraît commencer au sud du huitième degré pour s'étendre sur d'inégales profondeurs vers la Côte d'Ivoire. Toute la région est aujourd'hui désignée sur les cartes encore très sommaires de la colonie par la dénomination *forêt dense*. C'est en effet la forêt équatoriale dans toute sa splendeur; la végétation exubérante des tropiques s'y donne libre carrière sur un sol particulièrement riche en humus végétal.

A travers le fourré partout ailleurs inextricable, les chemins, simples coulées de bêtes sauvages à travers les branches et les lianes enchevêtrées, relient les villages juchés sur les hauteurs. Dans son rapport officiel, le colonel Marchand (alors capitaine) décrivait la forêt en ces termes, au retour de la brillante mission qu'il entreprit dans l'hinterland de la Côte d'Ivoire (1895) :

> La route ouverte en forêt vierge, est taillée en plein fourré dans le lacis des Lianes géantes et des troncs renversés, se tordant en méandres compliqués dans le taillis épineux, autour de grands arbres dont l'épais feuillage ne laisse passer qu'une lumière vague et trompeuse sur un sol d'humus tremblant, amoncelé par des siècles de pourriture; le sentier ne permet presque jamais la marche debout et souvent impose la position rampante. Parfois, il se perd complètement, et les heures passent à ouvrir, à creuser à coups de hache ou de sabre, parmi les tiges vigoureuses et les troncs vermoulus, un chemin de quelques mètres dans une demi-obscurité, plus énervante que l'absence complète de clarté!

4. Le Climat.

Deux saisons, la saison sèche et l'hivernage se partagent l'année. La saison des pluies commence en mai, par des tornades orageuses de plus en plus fréquentes et violentes. En août, la pluie est pour ainsi dire continuelle, et on observe des périodes de quarante heures pendant lesquelles

elle ne cesse pas. Durant ces tempêtes, l'eau s'abat en trombes énormes sur toute la région, déracinant les arbres les plus forts; et comme le sol est de nature peu perméable, les marigots, démesurément grossis, deviennent infranchissables. Un courant rapide emporte les ponts s'ils ne sont en lianes et suspendus au-dessus de l'eau. Les chemins sont continuellement inondés, couverts d'une boue épaisse qui rend les étapes fort pénibles, si bien que les indigènes eux-mêmes évitent de circuler pendant la mauvaise saison et se consacrent à leurs plantations. Entre chaque orage, le soleil reparaît et sèche rapidement les rares endroits découverts occupés par les villages et les cultures. Au mois d'octobre, la belle saison revient et la vie commerciale reprend son activité d'ailleurs très relative [1].

5. Flore et Faune.

Les produits du sol sont des plus variés; mais les cultures de la zone forestière sont à peu près les mêmes que celles du Sud Soudanais et du Mahou, bien que les indigènes soient de piètres agriculteurs; mais la fécondité du sol et l'excellence du climat y suppléent.

Le Manioc est abondant; les naturels le plantent et l'abandonnent à lui-même. Seuls, les captifs en consomment, sauf en cas de disette. C'est le Riz qui fournit la nourriture préférée; le pays se prête merveilleusement à la culture de cette céréale qui est l'objet de quelques soins.

Les Arachides et l'Igname existent en petites quantités. Les Patates, peu répandues, se reproduisent le plus souvent d'elles-mêmes; elle ne donnent que des tubercules dégénérés dont l'indigène ne fait pas grand cas. Le Maïs et la Canne à sucre sont bien représentés çà et là dans les rizières, mais ne se rencontrent jamais en grandes plantations.

La culture des Kolatiers est la principale ressource des indigènes; près des villages, dans les champs et en bordure des routes, c'est par milliers que l'on récolte tous les ans les noix de Kola. Les indigènes en consomment eux-mêmes une infime partie, car les noix leur servent surtout aux échanges sur les marchés du Nord.

Le Bananier produit abondamment; l'espèce la plus répandue donne de gros fruits allongés de qualité inférieure. Quant au Coton, il existe en très petite quantité et pousse à l'état sauvage; les naturels ne paraissent pas l'utiliser.

[1] Voici, d'après M. le docteur Lemasle, médecin des Colonies des plus compétents, qui séjourna dans ces régions, ce qu'on peut en dire au point de vue «hygiène». La température n'est pas extrêmement élevée, 38 à 40 degrés en moyenne, mais cette chaleur est humide. L'anémie, la fièvre bilieuse hématurique et la dysenterie s'y développent rapidement faute de soins; les plaies ulcéreuses et le tétanos trouvent dans les boues qui couvrent le sol pendant toute l'année, un excellent milieu de culture.

La forêt contient une grande variété d'arbres et les essences déjà signalées dans la partie avoisinant la côte s'y retrouvent toutes. Les indigènes n'en tirent aucun parti, sauf des Palmiers dont ils extraient l'huile et le vin de palme et dont ils emploient les feuilles et les stipes dans la construction de leurs cases. Ils ne fabriquent d'huile que pour leur consommation personnelle; on pourrait en augmenter la production dans des proportions considérables sans risquer de voir disparaître le Palmier à huile, très abondant.

La plupart des bois sont d'un grain très dur. Dans certaines contrées, on rencontre une grande quantité de Rotins de toutes les tailles; il ne paraît en exister d'aussi développés qu'au Tonkin et aux Indes. Les arbres ou Lianes qui produisent par incision le latex à caoutchouc sont représentés par de nombreuses espèces.

La zone forestière est pauvre en animaux domestiques; plus on s'éloigne du Mahou et du Sud Soudanais et plus le bétail devient rare, si bien qu'il arrive à n'être plus représenté que par des Chèvres étiques, des Chiens et des Chats que les naturels élèvent pour les manger. Les Poulets existent partout, mais il y en a peu, et ils servent surtout de monnaie dans les échanges. Sur les cours d'eau, les naturels capturent des Canards et des Oies de Gambie qu'ils sont arrivés à domestiquer.

La forêt sert d'habitat à une foule d'animaux; une simple énumération suffira pour les indiquer, les espèces étant les mêmes que partout ailleurs : Panthères, Chats sauvages, Sangliers, Biches, Fourmiliers, Porcs-Épics, Rats palmistes, Singes de toutes les espèces. Dans certains espaces découverts du Sud, les indigènes signalent la présence de troupeaux d'Éléphants. Les oiseaux sont les Calaos, les Chats-Huants, les Pigeons verts, les Tourterelles, les Hirondelles, les Corbeaux (jaunes et noirs); quelques Pintades et Perdrix se tiennent de préférence dans les champs. Il y a aussi des Chauves-Souris et des Vampires.

Des Serpents venimeux ou non, de tous les genres et de toutes les tailles, des Lézards, Caméléons, Sauterelles, Crapauds et Grenouilles; dans les marigots, les Caïmans et les Hippopotames pullulent, ainsi que de nombreuses variétés de Poissons : les Silures (Poissons Torpilles) y atteignent une taille anormale, ainsi que les Crevettines d'eau douce.

D'innombrables Insectes complètent la faune de ces contrées.

6. Ethnographie. — Le Physique et le Moral.

Les différentes populations de la forêt ont à peu près les mêmes caractères et les mêmes mœurs[1]. Les Hommes sont en général de forte taille,

[1] Les principales tribus de la zone forestière sont, de l'Ouest à l'Est : les *Guerzès*, *Manons*, *Guérès*, *Vayas*, *Sapos*; puis les *Dans*, les *Blolos*, les *Yarros*; enfin les *Ouobès*, les *Ténès*, les *Los* et les *Gouros*.

bien bâtis et de figure agréable; la couleur de leur peau est moins foncée que celle des Malinkès (Soudan) ou des indigènes du Djimini ou du Mahou, sans doute par suite de l'ombre perpétuelle qui les garantit des ardeurs du soleil. Tous les indigènes de la forêt sont d'une agilité remarquable, et la rude existence quotidienne en fait des adversaires justement



Indigènes du pays dan.

(Extrait des *Lectures pour tous*, Hachette et Cie.)

redoutables; les infirmes, très peu nombreux, sont l'objet d'un grand mépris. Soucieux au plus haut degré de leur indépendance et de leur propriété, toujours prêts au pillage et d'un caractère essentiellement batailleur, tous les guerriers sont braves à leur façon. Souvent en lutte avec leurs voisins, leurs rancunes n'ont cessé qu'en vue des efforts communs

contre nos tentatives de pénétration. Le *bila* des Malinkès, sorte de bande d'étoffe de dimensions très exiguës qui entoure les reins et passe entre les cuisses, constitue le seul vêtement de la masse, pour les femmes aussi bien que pour les hommes. C'est pour ainsi dire le costume national, et sa forme varie peu suivant les différents pays. Seuls, les chefs ou les gens riches possèdent de grands pagnes[1] en tissus indigènes venus des marchés du Mahou. De nombreux ornements et fétiches, des peaux de bêtes entières attachées autour du cou et de la taille, des coutelas ou une lance et un long fusil à pierre agrémenté de coquillages et de gris-gris[2] bizarres complètent leur accoutrement.

Le naturel de la forêt est *menteur* par principe; constamment il entreprend d'interminables palabres où il laisse volontairement traîner la discussion en longueur pour n'accorder enfin à ses interlocuteurs que de vagues promesses qu'il se gardera bien d'exécuter. Dès l'enfance, il s'est habitué à tromper son voisin : toujours il lui laissera croire qu'il nourrit à son égard d'excellentes intentions et que l'arrangement en cause le satisfait pleinement ; puis chacun rentre chez soi sans avoir rien décidé, si ce n'est qu'il ne tiendra aucun compte des engagements illusoires si solennellement pris il y a un instant. De ce fait, les décisions, de quelque genre soient-elles, ont toujours des préliminaires pénibles : les simples transactions donnent lieu, d'homme à homme, à de longues discussions; la méfiance, parfois la haine des indigènes rendent nos rapports avec eux des plus difficiles. Le moindre renseignement est l'objet de pourparlers interminables, au cours desquels prennent naissance les histoires les plus extraordinaires. Heureusement, ces gens n'ont aucune suite dans les idées et finissent toujours par dire le lendemain ce qu'ils cachaient la veille avec un soin jaloux, sans même savoir pourquoi. Les palabres où nous avions de nombreux interlocuteurs furent d'ailleurs beaucoup moins fructueux que ceux où nous prenions à part tel ou tel individu. Ce n'est qu'après un long séjour au milieu d'eux qu'ils arrivent à se persuader que nous ne leur demandons que de simples renseignements topographiques, par exemple. Peu à peu ils prennent confiance et apportent de menus objets de leur fabrication ou des vivres, en échange des étoffes, couteaux et autres objets de notre pacotille. Les femmes furent plus longtemps rebelles à nos bons procédés, mais à leur tour elles se décidèrent bientôt à tenir auprès de nous une sorte de marché, qu'elles approvisionnèrent des maigres produits de leurs champs.

[1] Les pagnes sont des vêtements en forme d'étole composés de six bandes de toile indigène longues de 1 m. 50 sur 0 m. 15 de largeur. Le prix d'un pagne ordinaire varie de 10 à 25 francs. Ceux des chefs, beaucoup plus grands, valent souvent plus de 50 francs de notre monnaie.

[2] Amulettes que les sorciers vendent aux croyants et qui ont toutes les vertus.

7. L'Anthropophagie.

La majorité de ces peuplades sont anthropophages; celles qui résident sur les territoires les plus voisins de nos postes ont peu à peu abandonné ces tristes pratiques, mais les tribus de seconde ligne s'y adonnent volontiers. En temps de guerre, les ennemis tués au combat et dont le vainqueur peut s'emparer sont mangés; les blessés sont égorgés et subissent le même sort; les crânes servent de trophée devant la case du chef. Souvent certains morceaux de choix sont soigneusement conservés dans une calebasse d'huile de palme et mangés longtemps après à l'occasion d'une fête. En temps de paix, les captifs ne servent pas seuls à renouveler ce genre de provisions : la sorcellerie procure aux anthropophages les plus fréquentes occasions de satisfaire leur affreux penchant pour la chair humaine. Tout individu, homme ou femme, dûment convaincu de maléfices par les sorciers, n'a aucune chance d'échapper au poison : une série d'épreuves lui est imposée, dont le malheureux ne sort jamais vainqueur s'il n'a su s'attirer les bons offices des sorciers. Nombre de captifs qui suivaient en désordre l'armée de Samory furent, après sa défaite, pris par les anthropophages du Sud accourus à la curée, et disparurent peu à peu; la mission Wœlffel (1899) en sauva quelques-uns qui furent ramenés à Touba, mais on estime que 20,000 prisonniers sont tombés au pouvoir de ces sauvages. Combien parmi eux ont déjà été mangés? Nous avons, chaque fois que l'occasion s'en est présentée, manifesté aux naturels toute l'horreur que ces mœurs nous inspiraient. Ils ne comprennent pas pourquoi nous réprouvons leurs coutumes dont ils se trouvent très bien; à tout moment ils répondent qu'ils n'ont pas de bestiaux et que le produit de leur chasse est insuffisant; d'ailleurs, disent-ils : «la viande d'homme est lavée trois fois par jour, celle des bêtes ne l'est jamais».

8. Les Populations. — Les Langues.

La forêt est relativement peuplée: il est difficile de s'en rendre compte au premier abord, et le simple dénombrement des cases dans les villages donne des résultats inexacts fort au-dessous de la réalité. En effet, autour de chaque village, à une assez grande distance même, les naturels construisent de petites cases légères au milieu de leurs cultures; chaque groupe appartient à une famille dont les membres et les captifs occupent à la fois les habitations des champs et celles du village. On peut estimer le nombre des habitants à deux par kilomètre carré dans cette forêt, dont la superficie serait de 120,000 kilomètres carrés environ.

Toutes ces peuplades ne parlent pas la même langue; on distingue un grand nombre d'idiomes sensiblement et même complètement différents les

uns des autres. Ce sont par exemple : le *guerzé*, le *manon*, le *dioula*, le *ouobé*, le *guéré*, le *kroumane* qui se parle jusqu'à la côte.

Les indigènes de la zone intermédiaire ont conservé l'usage des langues *malinkèe* et *cénofo* (Mahou et Djimini). Ils y ajoutent, pour la commodité de leurs relations commerciales, la connaissance du dialecte parlé par la tribu qui les borde au Sud.

La phonétique de tous ces langages est très complexe; certains mots très sonores sont encore renforcés par des syllabes gutturales pénibles à prononcer pour des gosiers inaccoutumés; d'autres, au contraire, paraissent très doux et comme bredouillés à dessein sur un rythme chantant. La monotonie des discours s'émaille de gestes ou de grimaces fort expressifs, de claquements de doigts et de marques d'intérêt bruyantes, approbations ou protestations de tous les auditeurs.

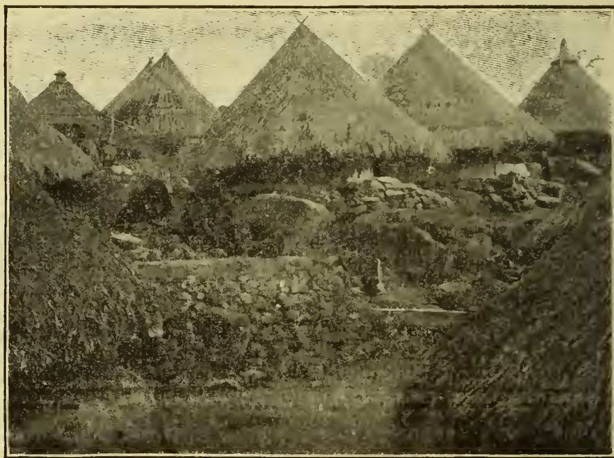
Tous ces idiomes ne s'écrivent pas, l'écriture étant absolument inconnue dans la zone forestière.

9. Les Villages.

C'est toujours sur une croupe rocheuse que sont établis les villages; la fréquence, dans les noms, des terminaisons en «goui» et en «kouma» signifiant «pierre», l'indique dans toute la région occidentale. Plus l'accès en est difficile et plus les indigènes en sont satisfaits; deux chemins y conduisent généralement; ils aboutissent à une sorte de palissade qui protège les abords des portes à droite et à gauche seulement. Le fourré, presque toujours impraticable, et l'escarpement des pentes constituent partout ailleurs une défense suffisante. Les assaillants sont obligés de se montrer l'un après l'autre pour franchir la porte étroite que barrent en temps de guerre les troncs d'arbres abattus en travers. Les conditions climatologiques, autant que les besoins de leur défense, ont invité les indigènes à s'établir sur les hauteurs; pendant la saison d'hivernage, tout ce qui n'est pas surélevé est envahi par l'eau, si bien que, dans les villages mêmes, chaque case est construite sur une sorte de plate-forme en pierres.

Le mode de construction de ces cases diffère de ce qu'il est chez les populations du Soudan méridional ou du Mahou. Les murs ne sont jamais exclusivement faits de pisé : ils sécheraient mal et seraient trop vite entamés par l'humidité. En outre, la terre argileuse qui sert à cet usage, commune dans le nord de la colonie, est plus rare dans les régions boisées. La carcasse circulaire, d'un diamètre moyen de 5 mètres, est formée de pieux fichés en terre, assujettis par des Lianes que recouvre une légère couche de torchis; l'aire est soigneusement battue. C'est à la confection du toit que l'indigène donne tous ses soins. La forme, toujours la même, est conique; la couverture descend jusqu'au sol, recouvrant la plate-forme, ce qui empêche toute infiltration. Le squelette du cône est fait de «bans» attachés

par des Lianes, car il n'y a pas de Bambou dans le pays. Le ban est la nervure des feuilles de Palmier; c'est un bois solide et léger tout à la fois, dont le diamètre atteint souvent 0 m. 15 dans ces régions. Sur cette ossature, des feuilles de Palmier tressées horizontalement soutiennent d'autres feuilles de Bananier ou de plantes spéciales présentant une grande surface. Une deuxième épaisseur de feuilles de Palmiers disposées suivant le méridien du cône, et une dernière couche de paille de Riz dont les tiges suivent la direction des pentes, et le toit défie plusieurs hivernages. Les cases des champs sont plus légères et beaucoup moins soignées; les murs en sont faits de pieux mal équarris et simplement juxtaposés. Dans toutes les cases, toujours très mal tenues, un double ou triple étage de plafonds superposés sert de greniers, où l'on accède par une sorte d'échelle; le moins élevé est à 1 m. 60 du sol et oblige les occupants à se courber littéralement en deux lorsqu'ils ne sont pas accroupis par terre.



Un village dans la forêt.
(Extrait des *Lectures pour tous*, Hachette et Cie.)

Au centre, une suspension de paille tressée gêne encore la circulation, couverte des objets les plus hétéroclites et d'une épaisseur respectable de poussière et de suie. De toutes les parties du toit ou des plafonds, d'innombrables toiles d'Araignées, surchargées également d'une suie épaisse, accumulée depuis la construction de l'immeuble, forment d'inquiétantes stalactites dont le moindre choc provoque la chute. C'est dans ce milieu, autour d'un feu central, dont la fumée se perd contre les parois du toit, (il n'y a pas de cheminée) que vivent les indigènes, leurs Poulets et leurs Chiens; parfois le nombre des occupants s'augmente de bestiaux malingres et partout d'innombrables parasites, Poux ou Puces, sans oublier les Rats

et les Mulots qui ont envahi la toiture, attirés par les provisions du grenier! Quant au mobilier très rudimentaire de ces logis inconfortables, il se compose de quelques pots en terre séchée au soleil, de nattes tressées par les femmes, qui servent de lits, et de mauvais sièges très bas en bois grossièrement découpé; il faut y ajouter d'énormes mortiers faits d'un tronc d'arbre creusé qui servent à piler les aliments. Des portes en bois massif ou en rotins tressés ferment chaque case.

10. Les Divisions politiques.

La population de la zone forestière se compose d'une infinité de tribus indépendantes. Parfois, un groupe de peuplades voisines les unes des autres reconnaissent un chef commun, que personne n'écoute s'il n'a pas les moyens de forcer ses pseudo-administrés à l'obéissance. Les divisions administratives ou politiques, si l'on peut appliquer cette formule à des populations si indépendantes, ressemblent à celles des pays du Nord : la province, puis le canton, enfin le village. A côté des chefs placés par une sorte de suffrage universel au sommet de ces différents échelons, se trouve un personnage aussi important sinon plus, qui est le chef de guerre ou de colonne, dont les fonctions actives, toujours de courte durée, lui laissent en temps de paix une grande notoriété.

Chaque village forme donc un petit État dans l'État : le pouvoir civil et le pouvoir militaire y sont nettement distincts. Mais il faut dire que ces deux chefs n'ont guère plus d'autorité l'un que l'autre, car le chef de famille est souverain maître chez lui; en toute circonstance, il agit à sa guise à l'égard des siens, il peut, à son gré, quitter le village pour s'établir ailleurs. C'est une anarchie constante, mais sans violence. L'influence de la femme sur son mari est très réelle, et jamais un homme ne prend une décision importante sans demander au préalable l'avis de son épouse préférée. Cet ascendant et cette considération sont souvent inconnus chez les noirs; mais, dans la forêt, le féminisme paraît appelé à un brillant avenir. C'est ainsi qu'un homme libre peut, sans déchéance, épouser une captive qui devient libre de ce seul fait; dans les assemblées politiques, les femmes expriment leur opinion, qui rallie souvent la majorité des suffrages. La condition des captifs est aggravée chez les peuplades anthropophages : ils sont toujours des employés que le maître nourrit et protège, les traitant plus ou moins bien, suivant son caractère, mais sont, en outre, menacés d'une mort prématurée autant que barbare; quand les cultures sont finies, à l'occasion d'une fête, il n'est pas rare de les décimer, pour que leur chair serve aux repas donnés en l'honneur d'un mort ou d'une victoire. Nous avons remarqué que les captifs changeaient plus souvent de maître dans la forêt que dans les pays du Nord; les échanges dont ils sont l'objet pour des fusils, des bestiaux ou des pagnes, paraissent très fréquents.

11. Le Mariage. — Le Décès.

La polygamie est la règle; mais, s'il a plusieurs épouses, l'indigène de la forêt distingue l'une d'entre elles qui commande toutes les autres, remplit le rôle d'intendant pour les affaires domestiques et de conseiller pour les affaires extérieures. Le mariage oblige le futur époux à subir une foule de formalités, qui se terminent toujours par des cadeaux dont le prix varie suivant sa fortune. Dès qu'il a jeté ses vues sur une jeune fille, le jeune homme offre à sa future belle-mère une natte et un pagne, tout en faisant la demande. La dot est aussitôt fixée; elle se compose, dans la classe aisée, de sept fusils ou de leur valeur pour le père, et de six pagnes et deux captifs pour la mère; puis on célèbre le mariage au milieu des réjouissances générales. Les repas et les danses se succèdent pendant plusieurs jours et plusieurs nuits. Tous les amis et voisins y sont conviés.

L'adultère est puni de la façon suivante : le mari répudie l'épouse coupable et se fait rembourser par son complice la dot qu'il a dû payer à ses beaux-parents et lui abandonne son ancienne femme. Dans le cas où le complice n'est pas solvable, le mari trahi le traduit en justice, et la sentence met généralement les coupables à sa disposition, soit qu'il les vende ou les garde comme captifs. L'adultère du mari ne paraît pas prévu.

Dès qu'un indigène a rendu le dernier soupir, toutes les femmes de la famille se rassemblent autour de sa case et l'annoncent par leurs lamentations aux habitants du village; la nouvelle est aussi annoncée aux villages voisins par de longues sonneries de trompe et des coups de fusil répétés. Quand tous les amis du mort sont réunis, on organise un grand repas funéraire, puis on enterre le mort, après avoir soigneusement lavé son cadavre aux alentours du village ou devant sa propre case. Des pierres sont déposées sur la tombe, pour en rappeler la place; à l'endroit où repose la tête du mort, une pierre plate et longue est plantée en terre.

12. La Justice.

En matière de justice, le chef de village réunit une sorte de tribunal dont les juges sont les chefs de case et les notables. Quant aux justiciables, ce sont simplement ceux qui n'ont pas les moyens matériels de se soustraire par un simple refus aux habitudes du pays ou aux rigueurs du tribunal. Il est rare dans ce dernier cas que le coupable puisse être contraint; il faut pour cela que son délit ou son crime soit vraiment de nature à léser nombre de ses concitoyens, qui l'obligent alors, d'un commun accord, à accepter la sentence prononcée et à l'exécuter. Mais si le condamné ou son adversaire le peuvent, ils mettent tout en œuvre pour retarder le payement de l'amende; puis, pour se dédommager, la famille qui est lésée, après avoir vainement

réclamé son dû, cherche querelle à celle du condamné; les amis s'en mêlent des deux parts; un différend d'origine modeste devient vite une occasion de pillages et de rapines. Le plus souvent, une guerre s'ensuit entre deux villages, qui se termine, au moment des semailles, par l'amende honorable du plus faible, qu'il ait ou non le bon droit pour lui. Il y a tout un tarif d'amendes et de peines dont l'importance augmente avec la gravité des délits; les amendes sont toujours partagées entre le plaignant et les juges, qui gardent, en guise d'honoraires, environ le tiers de leur montant. Dans le cas où le volé se plaint d'un larcin peu important, un petit sac de riz, par exemple, le larron est simplement condamné à restituer le double de son vol ou sa valeur. Si le condamné est sans ressources, il travaille pour son créancier jusqu'à extinction de sa dette.

Si c'est un bœuf ou un captif qui a été pris à son légitime propriétaire, la restitution en est ordonnée; le voleur donnera en plus un Mouton, un fusil et 300 kolas. Mais si le coupable n'a rien, il devient le captif du créancier qu'il ne peut dédommager.

L'assassin d'une personne adulte se voit condamné à payer au frère, au père, ou à la femme de sa victime (et dans cet ordre, de préférence) deux captifs, une Chèvre et cinq cents kolas; le meurtrier d'un enfant payera un seul captif. En cas de non-solvabilité, le criminel devient le captif de la famille.

13. La Guerre.

Le seul but en paraît être le pillage, car les indigènes de ces régions se soucient peu d'accroître leurs territoires respectifs; lorsque, après de nombreux conciliabules, une action commune a été décidée contre les gens d'un pays voisin, les chefs de colonne cernent au petit jour le village ennemi, dans lequel ils font irruption au lever du soleil. Les femmes et les enfants que l'on peut y prendre sont emmenés en captivité, les hommes tués et mangés. Le vainqueur met le feu aux cases et rentre précipitamment chez lui pour y attendre à son tour l'attaque de ses adversaires, qu'il s'efforce de surprendre en cours de route et de disperser. Après de longs mois d'escarmouches et de rapines, les envoyés de chaque belligérant se rencontrent en grande pompe; le vaincu vient demander son pardon; un Poulet blanc, un sabre épointé, un fusil cassé dont on mouille le bassinet pour indiquer que la poudre n'y brûlera plus, en sont les symboles ordinaires. Et moyennant le payement à long terme d'une amende proportionnée aux griefs du vainqueur, les deux parties continueront jusqu'au prochain conflit les bons rapports un moment interrompus.

Les armes des naturels de la forêt sont le fusil à pierre, la lance et le couteau. Les plus jeunes et les moins riches sont munis d'arcs et de flèches dont le fer est soigneusement empoisonné. Ils les empoisonnent par les poisons végétaux, comme le Strophantus, et par le simple contact avec un

cadavre en décomposition. Les effets de l'un et de l'autre poison sont des plus rapides, et la moindre blessure amène la mort par la décomposition du sang. Leurs lances sont plutôt des épieux que des armes de jet; elles sont d'un poids considérable, surchargées de bandes de cuir, ce qui augmente la force de pénétration. Les guerriers et les chasseurs se procurent généralement la poudre par les factoreries européennes de la côte, mais ils en fabriquent aussi eux-mêmes. Pendant les guerres, les abords des villages sont souvent garnis de petits piquets empoisonnés longs de vingt-cinq centimètres, enfoncés dans le sol, et dont la pointe blesse mortellement l'assaillant, qui ne peut guère les éviter, puisqu'il est nu-pieds.

14. La Religion. — La Sorcellerie.

Les peuplades de la forêt n'ont pas de religion: ces sauvages croient simplement à une sorte de génie du mal, dont il faut se méfier et s'attirer



Le Sorcier.

(Extrait des *Lectures pour tous*, Hachette et Cie.)

les bonnes grâces. Les sorciers sont les intermédiaires ordinaires et obligatoires entre ce dieu malfaisant et ses victimes; il se manifeste à eux seuls, ce qui leur donne les avantages d'une caste privilégiée, dont l'autorité est incontestée. Les titulaires de l'emploi se succèdent de père en fils dans

le même village; seuls, les esprits forts ne croient guère à leur puissance absolue, mais ils n'osent toutefois pas les mécontenter et les consultent, comme tous leurs concitoyens, avant chaque entreprise. Et le sorcier de manipuler les cailloux, les coquillages et les bâtonnets qui ne le quittent jamais. D'après la position de ses accessoires les uns par rapport aux autres, et sans doute aussi d'après la valeur du présent offert, l'opérateur communique aux fidèles les prédictions que lui souffle une queue de Bœuf agrémentée de fétiches bizarres. Parfois, les esprits n'étant pas favorables, il faut remettre la consultation à la nuit suivante et leur demander quels sacrifices calmeraient leur redoutable courroux; ce sont alors de nouveaux cadeaux : une Poule, un Chien dont le sang répandu apaisera les colères les plus inconciliables, ou bien un pagne, des kolas, du riz, dont le sorcier accepte l'offrande au nom de son dieu.

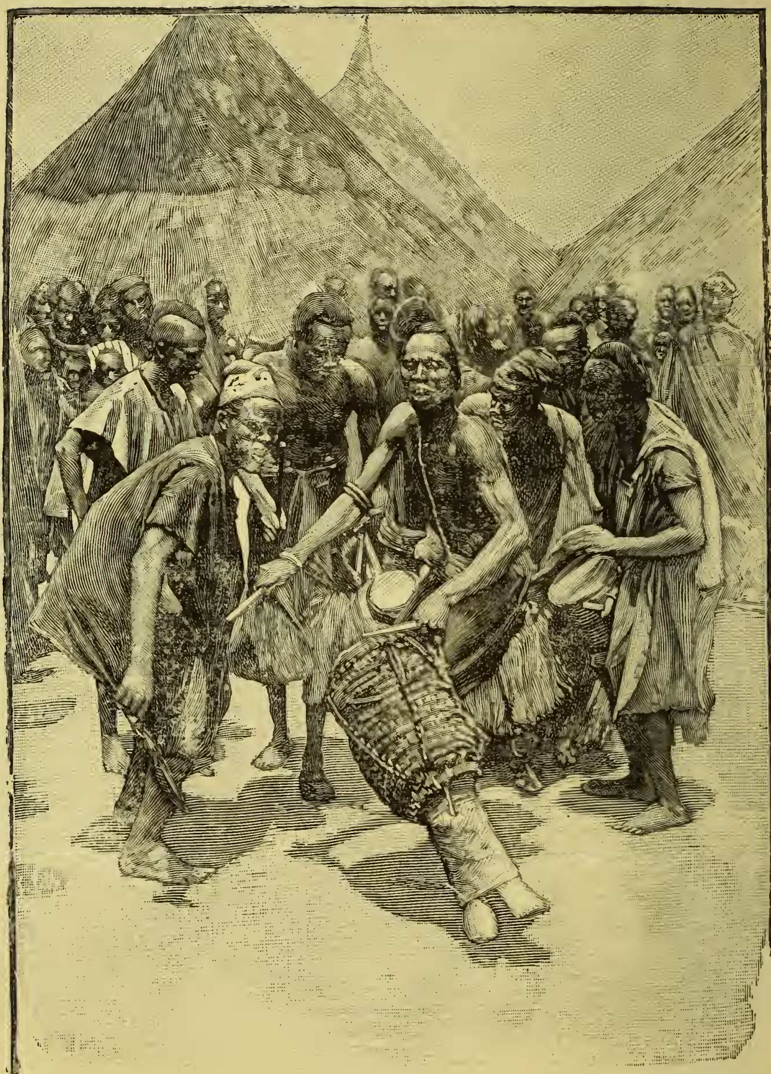
Comme la mort est toujours produite par l'esprit du mal, il faut trouver celui qui l'a attirée sur le défunt. C'est par l'épreuve du poison que les sorciers mettent en fuite le démon qui possède la malheureuse victime. Au cours des cérémonies d'usage, le coupable est solennellement désigné et, le plus souvent, il proteste de son innocence. On le force alors à prendre le breuvage empoisonné, qu'il doit cracher en le renvoyant à une certaine distance, déterminée à l'avance, et sans en répandre sur lui. S'il réussit, l'épreuve est terminée et il reprend sa liberté. Dans le cas contraire, il est égorgé, mis en pièces et mangé. Un seul moyen s'offre à lui d'éviter ce funeste sort, c'est de s'avouer coupable : il est alors vendu comme captif dans une tribu éloignée. Mais s'il est trop vieux, on le tue dans un endroit écarté de la forêt et son cadavre est abandonné aux bêtes fauves.

15. La Musique.

Les naturels de la haute Côte d'Ivoire paraissent moins amateurs de musique que leurs congénères des pays du Nord. Leurs instruments sont de trois espèces : des tambours, des flûtes et des trompes, dont la réunion donne des résultats très peu mélodieux. Ils s'en servent aussi bien dans les fêtes que dans les guerres, pour exciter à la danse ou au combat. Leurs chants ne sont qu'une suite de cris rythmés, entrecoupés de hurlements. Quant aux danses, elles ne sont qu'une suite de contorsions grotesques, entrecoupées ou accompagnées des grimaces les plus affreuses, de tournoiements rapides et de sauts.

16. La Pêche et la Chasse.

Comme les bestiaux sont fort rares, les indigènes s'ingénient à trouver, par la pêche et la chasse, les ressources alimentaires qui leur manquent. Sur les bords des moindres marigots, ils établissent des barrages, simples



Tam-tam chez les Manons.

(Extrait de l'*Illustration.*)

clayonnages destinés à diriger le Poisson dans des nasses très soignées où ils le recueillent ensuite. Par ce moyen et par des battues, ils prennent de grandes quantités de Poissons qu'ils se partagent. La chasse est la principale occupation des habitants de la forêt, leur genre de vie, très favorable à ce penchant, consistant à voyager sans cesse, d'un champ à un autre. Ils en profitent pour poursuivre les animaux sauvages, dont les plus nombreux sont certainement les Singes et les Chats. La chasse se fait au fusil; mais ceux qui veulent économiser leur poudre emploient un arc de leur fabrication, avec lequel ils lancent des flèches en bois durci, dont la force de pénétration et la portée sont surprenantes. Très souvent encore, le chasseur dresse des pièges assez semblables à ceux que tendent nos braconniers en France. Après avoir entouré ses plantations d'une palissade légère, dans laquelle il ménage seulement quelques brèches, il tend en travers de ces issues un lacet en Lianes, simple nœud coulant dont la boucle est maintenue à la hauteur convenable, de telle façon que l'animal s'y engage pour pénétrer dans l'enclos. D'autres pièges sont plus compliqués, comme celui dans lequel le lacet est actionné par un baliveau fortement courbé qui étrangle la bête en se redressant brusquement sur son passage.

17. L'Industrie et le Commerce.

L'industrie des pays forestiers est peu développée : les objets de première nécessité, seuls, sont fabriqués sur place par les artisans indigènes.

Les forgerons travaillent avec habileté le fer, qui leur vient du Mahou, mais ne savent pas l'extraire des minerais, partout très abondants; ils fournissent d'armes et de bijoux leurs concitoyens. Ces derniers sont plutôt en cuivre : bracelets de mains et de pieds, bagues et boucles d'oreille, parfois d'un joli travail. Les étoffes viennent du Nord ou de la côte, aussi ne rencontre-t-on que très peu de tisserands. Les femmes confectionnent avec l'écorce d'un certain arbre, suffisamment lavée et battue, une sorte d'étoffe qui sert aux captifs.

Les fibres végétales, qu'ils trouvent facilement autour d'eux, semblent avoir facilité aux naturels les travaux de vannerie qu'ils exécutent avec une réelle adresse. Leurs nattes et leurs sacs sont souvent d'une finesse et d'une perfection inattendues. Ils façonnent aussi des fourreaux de sabre en cuir d'un dessin original. Les vases d'argile séchée au soleil, les portes de leurs cases et les mortiers à piler le grain constituent les seules autres branches de l'industrie.

Le commerce se ressent naturellement de ce manque d'industries locales et les marchés ne permettent guère aux indigènes d'échanger avec leurs voisins que des captifs ou des produits agricoles, principalement des noix de Kola, contre les pagnes, les bestiaux ou les armes dont ils ont besoin. On y trouve encore des calebasses, qui servent de récipients pour les liquides

et les aliments, de rares bestiaux et du sel. Le sel paraît valoir 5 ou 6 francs le kilogramme en objets d'échange; les noirs en sont très friands, mais en manquent le plus souvent, ce qui a amené les naturels à en fabriquer eux-mêmes; mais ils n'obtiennent, en brûlant certaines écorces ou feuilles, qu'une poudre grisâtre d'une saveur bizarre.

Il est intéressant de donner une idée de la valeur qu'atteignent, sur ces marchés, les différents objets d'échange entre eux ou par rapport à la noix de Kola, l'unité la plus usitée :

Une noix de Kola : 0 fr. 05.
Un fusil : de 1,500 à 2,000 kolas.
Une lance : 500 kolas.
Un couteau : de 200 à 400 kolas.
Un sabre : de 600 à 700 kolas.
Un pagne : 1,000 kolas.
Un Bœuf : de 7,000 à 8,000 kolas.
Un captif : 10,000 kolas environ.
Une natte : de 40 à 50 kolas.
Un kilogramme de riz : 20 kolas.
Un Poulet : de 60 à 125 kolas.
Un kilogramme de sel gemme : de 500 à 600 kolas.
Peaux de Singe, de Chèvre, de Bœuf : respectivement, 150, 100, 750 kolas.
Bague en cuivre : 100 kolas.
Bracelet en cuivre : de 200 à 800 kolas.
Une charge de poudre (un coup de fusil) : 60 kolas.
Une bouteille vide : 125 kolas.
Une boîte d'allumettes : 500 kolas.
La même, vide : 2 kolas!
Guinée d'Europe blanche (toile légère) : de 150 à 200 kolas les 50 centimètres.

La nature même du pays, l'état d'hostilité des peuplades entre elles, autant que leur caractère peu sociable et le manque de besoins, font que les indigènes de la forêt ne voyagent pour ainsi dire pas. Un habitant de Man a-t-il besoin d'un fusil ou de poudre, il confiera un captif à un ami du pays Guéré (quatre jours de marche), qui le conduira à son tour dans un village du Sud, jusqu'à ce qu'il soit arrivé au lieu d'échange. Les achats reviendront ensuite par la même voie. Cette difficulté explique le peu de goût manifesté par les gens de la forêt pour les transactions commerciales. Ces affaires, conclues par une série de transmissions, traînent toujours en longueur et satisfont très mal l'acquéreur, dont les intérêts sont généralement plus ou moins lésés.

La zone forestière de la haute Côte d'Ivoire occidentale est donc, elle aussi, une région intéressante non seulement au point de vue ethnographique, mais encore et surtout au point de vue d'une colonisation qui s'impose. La situation géographique même de ces régions, que l'hostilité des indigènes nous a fermées jusqu'à ce jour, entre une côte et un hinterland qui nous appartiennent, appelle de nouveaux efforts.

L'exploitation rationnelle des richesses naturelles, dont on a pu juger par ces notes sommaires, compensera largement les sacrifices que la colonie consentira pour mettre définitivement le pays en valeur.
